



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

## APPEL D'OFFRES PUBLICS

### RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE BOULEVARD GAGNON

La Municipalité de Sainte-Claire requiert des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection d'un ponceau sur le boulevard Gagnon. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, le remplacement d'un ponceau, la déviation verticale de l'aqueduc, ainsi que la réfection de chaussée et des accotements.

Prendre note que les travaux seront réalisés selon le financement prévu par la Municipalité. Ils sont donc conditionnels à l'obtention des autorisations requises (si nécessaire; règlement d'emprunt, etc.).

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la MRC de Bellechasse en date du 14 avril 2026.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : « **11 mai 2026 à 10h00** »

Lieu du dépôt des soumissions : 135, Rue Principale  
Sainte-Claire, Québec, Canada, G0R 2V0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Sainte-Claire, le 15 avril 2026.

Simon Roy, DMA, OMBE  
Directeur général adjoint/directeur au service de l'urbanisme et des travaux publics